

Compte-rendu du conseil d'école du 2ème trimestre du 16 février 2017

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes Ballot, Bokanovic, Bourgeret, Couderc, Friat, Lamour, Mathey, Peignot, Raclot et Mr Barreaux

Représentants des parents d'élèves : Mmes Berthelot, Courbet, Fournier, Gaveau, Prade

Représentants de la municipalité : Mme François (élue)

Personnes excusées :

Mme Manzoni (Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription Dijon-Est), Mr Cadouot

1) Organisation générale de l'école :

a) Effectifs actuels, prévisions :

201 élèves actuellement dans l'école. Un départ annoncé.

Prévisions : départ de 41 CM2 et arrivée de 36 CP.

b) Dates d'admissions des nouveaux élèves :

Vendredi 5 mai et vendredi 12 mai 9h – 11h45 et 14h – 17h30,

Mardi 09 mai, 16h – 17h30,

Lundi 15 mai, 16h – 18h,

sur rendez-vous avec la directrice à l'école.

Les inscriptions se font au centre social Pierre Perret au service enseignement du 03 avril au 05 mai, avant l'admission à l'école.

c) Absences sur le temps scolaire :

Nous observons de plus en plus de départs anticipés au moment des vacances, mais également des « vacances » prises en pleine période scolaire. Le calendrier des vacances scolaires est donné en début d'année. Cette année **les enfants ont classe jusqu'au vendredi 7 juillet 2017 inclus.**

Nous rappelons que **la fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire** conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur (circulaire n°1991-124 du 06/06/1991).

En cas d'absence prévisible, les personnes responsables de l'enfant en informent préalablement la directrice de l'école et en précisent le motif suffisamment à l'avance. Ils font une demande d'autorisation d'absence que la directrice transmet au directeur académique des services départementaux de l'Éducation Nationale.

d) Nouvelles mesures d'entrée et de sortie de l'école élémentaire :

Le grand portail côté petit parking est à présent l'unique accès d'entrée et de sortie sur le temps d'accueil. Il est ouvert un peu avant par l'employée service civique dépendant de l'Éducation Nationale, pour éviter un attroupement (VIGIPIRATE) mais également par sécurité du fait de la proximité du parking et de la route.

En cas de retard, l'accès se fait par le portillon muni d'un visiophone. De même, toute personne voulant accéder à l'école en dehors des heures d'accueil passera par le portillon.

Les élèves de l'école élémentaire ne doivent pas passer par le portillon de la maternelle.

e) Sécurité : exercices incendie et P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

- Vendredi 10 février a eu lieu un exercice PPMS. Les élèves ont rejoint rapidement et dans le calme leur lieu de confinement. L'alerte a été donnée par la corne de brume.

Une demande a été faite au service enseignement pour un renouvellement du matériel.

Une demande a été faite aux services techniques pour obtenir, ou la clé, ou un marteau, pour accéder à la vanne de gaz pour couper le gaz en cas d'alerte.

- Un exercice incendie a été réalisé en septembre, un autre aura lieu en mars.

2) Vie de l'école :

a) Compte-rendu des ateliers sur le thème de l'Afrique pour préparer l'exposition à l'occasion de la manifestation nationale « Le printemps des poètes » :

Afin de préparer notre exposition, les élèves de toute l'école se sont retrouvés 4 après-midis pour réaliser des compositions d'arts visuels, des jeux, pour écrire des histoires etc. Les classes ont été mélangées. Les CP/CE1 étaient avec leurs tuteurs de CM1-CM2 et les CP avec leurs tuteurs de CM2. L'exposition aura lieu du mardi 7 mars au mercredi 15 mars dans la salle de motricité de la maternelle. Ces après-midis ont énormément plu aux enfants. C'est un travail collectif qui les motive. Tous les élèves ont réalisé des travaux différents, ce qui a permis de nombreux échanges ensuite.

b) Vente des photos de classe, bilan :

Le nombre de photos de classe commandé a été supérieur à l'an passé. Les photos des CM ont beaucoup plu.

Le bénéfice réalisé s'élève à 783,50€.

Les représentants de parents demandent s'il est possible de faire des photos de fratries ou individuelles l'an prochain. Cela est envisageable à condition de faire les commandes avant la venue du photographe. Les photos pourraient avoir lieu juste après les vacances de la Toussaint.

c) Classes découvertes :

- Les 4 classes qui sont parties à la ferme d'Aulot sont revenues enchantées. Les ateliers et les animations ont été très bien organisés et encadrés. Sur place les élèves ont participé à des ateliers de théâtre, à des activités autour du poney et à des activités liées à l'environnement. Dans certaines classes il a été très compliqué de trouver des parents accompagnateurs. Nous remercions sincèrement les parents qui se sont mobilisés pour que ces classes-découvertes aient lieu.
- Deux classes (CP/CE1 et CM1/CM2) partiront les 13 et 14 avril à Thizy dans l'Yonne pour travailler sur le thème de l'environnement. Au programme : poney, visite de la grotte d'Arcy sur Cure, recherches de traces d'animaux sauvages, atelier bois...

d) Point informatique :

Toutes les classes sont maintenant équipées d'un ordinateur fixe. Pendant les vacances de février la société ESI va venir installer les vidéoprojecteurs et la Mairie installera des goulottes pour passer les câbles.

3) Utilisation des locaux.

a) Mise en place de l'alarme :

L'alarme de l'école a été mise en action le 6 février 2017.

b) Demandes à la mairie :

- Travaux à prévoir : ouverture à distance de la porte grise (Madame Friat est obligée de quitter sa classe et de laisser seuls ses élèves pour ouvrir cette porte alors qu'elle a pu ouvrir le portillon à distance).
- Signalisation de l'école : le centre de loisirs est clairement identifié depuis la rue, mais pas l'école. Il faudrait installer un panneau à côté de celui du centre de loisirs.
- Poursuite des travaux de peinture des locaux. Madame François précise que ce sont les

travaux urgents qui ont la priorité.

➤ Le ravalement des façades est à l'étude.

➤ Budget 2017 :

Les enseignants font part à Madame François des besoins urgents pour le fonctionnement de l'école, notamment le changement du photocopieur de la salle des maîtres qui nécessite l'intervention fréquente du réparateur de Rex Rotary, les pièces cassent au fur et à mesure.

Une demande de tables et de chaises pour la salle des maîtres, d'un tableau magnétique pour la classe de Madame Mathey (seule classe qui a encore un vieux tableau non-aimanté) a également été faite.

Une demande de tableaux blancs avait également été formulée (pour la projection des vidéoprojecteurs). Les tableaux seront finalement recouverts d'un film vélede.

Remerciements à la municipalité pour :

➤ Les subventions exceptionnelles pour les classes découvertes,

➤ les ordinateurs dans les salles de classe,

➤ les bus pour les déplacements à la médiathèque et à la piscine.

4) Questions des représentants de parents

a) Ouverture des grilles aux heures de sortie : Souvent problématique, car « pas de clé pour ouvrir ». Comment s'organise ce temps de sortie d'école ? Qui doit ouvrir ? Qui doit fermer ? Quel est le rôle des services civiques ?

Sur le temps des TAP, c'est la responsable des TAP qui va ouvrir et fermer le portail.

Les services civiques municipaux, postés devant le portail veillent à la bonne circulation et au bon stationnement des voitures.

L'employée service civique « Éducation Nationale » ouvre et ferme le portail et quand elle est absente c'est un enseignant qui s'en charge.

b) Facture Restauration scolaire + Garderie : est-il possible de recevoir plus rapidement en début d'année scolaire les factures ? Elles arrivent ensuite par deux ou trois.

Mme François dit qu'un nouveau logiciel est utilisé ce qui expliquerait les retards de facture et les envois multiples. Les parents disent que c'était le même problème l'an passé...

c) Musique : Pas d'intervenant depuis le départ de Mme Oudot fin décembre. Un remplacement sur le secteur de Quetigny aurait été fait dans la foulée. Qu'en est-il de Chevigny ?

Mme François dit que la Mairie cherche quelqu'un en possession du diplôme nécessaire (le DUMI) mais que ce n'est pas facile à trouver. Mme Gaveau s'étonne de ne pas avoir vu l'annonce sur le site CDG 21 où apparaissent habituellement les offres d'emploi.

d) Déplacement Mini tennis : le déplacement s'effectue à pied. Le trajet est trop long. Cela prend beaucoup trop de temps sur le temps scolaire. Demande de mise à disposition d'un bus, comme pour la piscine située à quelques mètres...

Les parents et les enseignants regrettent qu'un bus ne soit pas mis à disposition des élèves comme pour la piscine puisque c'est au même endroit. Pour l'an prochain si cette activité est maintenue il faudrait que la Mairie fasse en sorte de caler les heures de tennis avec les heures de piscine pour regrouper les élèves dans un même bus, ce qui n'engendrerait pas de surcoût. Sinon, faire le mini-tennis à côté de l'école en tout début d'année ou à la fin de l'année, quand le temps est propice aux activités en extérieur.

e) Coordonnées de l'école élémentaire : elles n'apparaissent toujours pas dans l'annuaire des Pages Jaunes. Est-il possible de remédier enfin à ce problème ?

Les coordonnées de l'école élémentaire n'apparaissent toujours pas dans les pages jaunes. Mme François va faire la demande.

f) Sortie de fin d'année : Quels projets sont examinés, par classe ?

Les classes de CE2/CM1 et CM1 partiront à Alesia une journée, le mardi 23 mai.

g) Fête de fin d'année : Qu'est-il prévu ? Un moment convivial avec les enfants et leur famille est-il envisageable ?

Les jeux organisés l'an passé à l'école ont beaucoup plu, mais les enseignants ont trouvé que les 2 heures de l'après-midi n'étaient pas suffisantes pour que les enfants participent à toutes les activités. Ils proposent donc de renouveler le projet mais sur une journée complète. Des parents seront nécessaires pour la tenue des ateliers, matin et/ou après-midi.

Pour le moment convivial, les enseignants ont cherché quelle formule serait réalisable.

Ils proposent aux parents qui le souhaitent de venir pique-niquer avec leurs enfants au Parc de la Saussaie. A midi les parents récupéreront leurs enfants à la sortie de l'école et les emmèneront au parc. Les enfants seraient sous l'entière responsabilité des parents. Parents-enfants-enseignants partageraient ce moment.

Puis à 13h35, les parents ramèneraient leurs enfants à l'école pour l'après-midi jeux.

En cas de mauvais temps, les familles rentreront manger à leur domicile.

Pour les enfants inscrits à la cantine et dont les parents souhaiteraient venir pique-niquer, il conviendra de procéder à la désinscription.

La restauration scolaire fonctionnera ce jour-là pour les élèves inscrits et dont les parents ne viendraient pas au Parc. **Le jour choisi : lundi 3 juillet 2017**

RAPPEL : Un carton est placé dans le hall de la garderie : **chaque famille peut participer à ce recyclage, c'est écologique et cela rapporte de l'argent à l'école.**

La séance est levée à 19h45.

Prochain conseil d'école : jeudi 8 juin à 17h45.

| |
|--|
| L'école est obligatoire jusqu'au vendredi 7 juillet 2017 au soir. |
|--|